

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 16 octobre 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Conseillers Communaux.

Objet n°31 - Question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative au suivi de l'approbation de la convention "abris standards subsidiés pour voyageurs".

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative au suivi de l'approbation de la convention "abris standards subsidiés pour voyageurs".

En date du 5 mai 2019, le Conseil communal votait à l'unanimité l'approbation de la Convention « Abris standards subsidiés pour voyageurs » et le remplacement des abribus situés à Ronquières le long du canal et sur la nationale 6 au niveau du Hameau du Poreau.

Si les abribus ont été remplacés à Ronquières et que des aménagements ont été réalisés le long de la nationale 6, les abribus quant à eux y sont toujours inexistants.

Lors du Conseil Communal du 5 mai, la Conseillère Ophals avait émis plusieurs demandes afin de sécuriser davantage cet endroit. Parmi ces demandes figuraient celles de prévoir un passage pour piétons bien éclairé et la diminution de la vitesse autorisée à 70km/h.

Vous aviez répondu que la Ville ne pouvait agir d'autorité étant donné qu'il s'agissait d'une route nationale mais que l'information serait relayée au SPW.

Plus de 4 ans après, nous pouvons constater que la vitesse est toujours de 90km/h et qu'il n'existe aucun passage piéton pour traverser la chaussée, ce qui met en danger les citoyens brainois (et nos jeunes) qui prennent le bus à cet arrêt. Or avec les jours qui raccourcissent et l'obscurité qui s'installe de plus en plus tôt, le danger est réel.

Voici mes questions :

- Avez-vous, comme promis, relayé nos préoccupations et suggestions au SPW ? Dans l'affirmative, quelles ont été les réponses ?
- Peut-on espérer un passage pour piétons traversant la N6 à hauteur des arrêts de bus ? Si oui, pour quand ?

- Enfin, avez-vous des informations concernant l'installation des abribus prévus dans la Convention ? "

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Nous avons bien relayé ces informations au niveau du SPW, d'ailleurs depuis les quais de bus ont été entièrement restaurés et le quai coté du Poreau a été prolongé jusqu'à la voirie amenant plus de sécurité pour les utilisateurs.

Nous supposons que le nouvel abri bus était en attente de ces travaux pour être placé.

Nous prenons nos informations afin d'en savoir plus sur le timing.

Pour la mise en place d'un passage piétons, il n'y pas lieu seulement de marquer des bandes de couleurs blanches, c'est plus complexe. Le SPW considère que la vitesse de la voirie ne rend pas possible l'aménagement d'un passage piéton sécurisé. Nous sommes ici sur une voie à 4 bandes qui passe à trois à cet endroit.

Dans ce cas de figure il convient de ne pas donner aux piétons une fausse image de sa sécurité pour la traversée.

La vitesse autorisée sur cette voirie, hors agglomération, ne sera pas revue à la baisse non plus. La fonction première est une fonction de transit et non une fonction riveraine.

J'en suis le premier frustré lorsque le code de la route et les règles qui en découlent nous paraissent contraire à ce qu'il se passe sur le terrain.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN utilise son droit de réplique

Du coup on ne peut que conseiller au citoyen de s'habiller de façon visible et de demander aux automobilistes d'être prudents.